JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

Chiffres clés 2021

JEUNES VOLONTAIRES RSMA

606

BUDGET RSMA QUOTE PART ETAT

3 milliards FCFP soit 98 % du budget 2021

TAUX DE REUSSITE DES ETUDIANTS CADRES AVENIR

89%

PARCOURS D'EXCELLENCE

1032 jeunes sur 2017-2022

La formation, l'insertion professionnelle, la culture et le sport relèvent de la compétence de la Nouvelle-Calédonie. L'Etat demeure à ses côtés en favorisant l'égalité des chances l'insertion professionnelle des jeunes, et l'accès pour tous à la culture.

La formation des jeunes

Le régiment du service militaire adapté (RSMA) est un dispositif militaire de formation socio-professionnelle qui a pour objectif de favoriser l'insertion de jeunes calédoniens (18 à 25 ans) éloignés de l'emploi au travers d'une approche globale qui vise tout autant l'apprentissage de savoir-faire professionnels que de savoir-être. Ainsi, les jeunes volontaires reçoivent pendant 6 à 12 mois une formation parmi les métiers de la terre, de la maintenance, de la sécurité, des travaux publics, de l'hôtellerie et de la restauration, de la santé et du secours, de la construction et du bâtiment…. Il participe à la lutte contre l'illettrisme et délivre des brevets militaires de conduite de véhicule léger, transposables en permis de conduire B civil. 78 % de ceux qui ont terminé leur formation ont trouvé un emploi à l'issue de leur parcours dont plus de la moitié en CDI ou CDD de plus de 6 mois. Le budget 2021 du RSMA est constitué d'une quote-part Etat (Ministère des Outre-mer) de 3 milliards FCFP soit 98%.

Le programme Cadres Avenir, géré par le groupement d'intérêt public formation Cadres Avenir (GIP FCA), participe au rééquilibrage de la Nouvelle-Calédonie en favorisant la formation en métropole des cadres nécessaires au développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie. 3 dispositifs sont mis en œuvre :

- l'accompagnement aux formations diplômantes en métropole ;
- la préparation aux classes préparatoires des concours de la haute fonction publique,
- le programme de formation Master of Business and Administration (MBA).

En 2021, 206 jeunes ont bénéficié de ce dispositif. Le taux de réussite des étudiants au programme cadres avenir s'élève à 89 %.
Le GIP FCA instruit également les demandes d'aides à la mobilité vers la métropole dans le cadre des dispositifs de continuité territoriale. Ainsi, le dispositif Passeport Mobilité (PM) s'adresse aux étudiants et aux stagiaires de la formation professionnelle.

En 2021, l'Etat a contribué à hauteur de 756 millions de FCFP aux dépenses de fonctionnement du GIP et à la mise en œuvre des dispositifs de continuité territoriale.

Afin de promouvoir l'égalité des chances, l'Etat a souhaité conduire une action « parcours d'excellence » pour accompagner les collégiens vers le baccalauréat, augmenter le taux d'accès aux études supérieures, aux formations d'excellence, et favoriser l'insertion professionnelle. Un conventionnement avec la Nouvelle-Calédonie et les trois provinces permet sur la période 2017-2022, de financer cette action avec une participation de l'Etat à 80 % qui s'élève chaque année à 110 millions FCFP. Entre 2017 et 2021, 1032 jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de cette opération.

JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

SERVICE CIVIQUE
548
Jeunes engagés

JSD/CDL
111
millions FCFP
250
bénéficiaires

POLICE NATIONALE
8 cadets de la République
46 sur la période 2017-2021

GENDARMERIE
49 cadets de la gendarmerie
86 élèves pairs

Les dispositifs d'insertion en faveur de la jeunesse

Le service civique a pour objectif de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en offrant à toute personne agée de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap, l'opportunité de s'engager au service des autres et de la collectivité. En 2021, 548 engagés ont assuré une mission d'intérêt général auprès d'une association ou d'une personne morale de droit public. Ce dispositif est pris en charge à 100 % par l'Etat. Le 23 juin 2021, le Service Civique a fêté ses 10 ans d'existence en Nouvelle-Calédonie. A cette occasion, une journée de rassemblement a été organisée par le Haut-Commissariat au Centre Culturel Tjibaou, rassemblant près de 260 acteurs du dispositif.

Deux mesures d'insertion professionnelle sont également financées par l'Etat et visent à répondre aux besoins en formation et à favoriser l'accès à l'emploi des personnes en difficultés :
– Jeunes stagiaires pour le développement (JSD) : destinés aux jeunes de 18 à 26 ans pour une mission d'une durée de 4 à 12 mois.
– Chantiers de développement local (CDL) s'adressent aux personnes en difficulté de plus de 26 ans, recrutés pour une durée de 3 mois.
En 2021, 250 bénéficiaires ont assuré leur mission au sein des petites communes et d'associations. Les rémunérations et la couverture sociale des JSD/CDL sont intégralement prises en charge par l'Etat.

Les cadets de la République sont un dispositif d'insertion professionnelle destiné aux jeunes de 18 à 30 ans, sans condition de diplôme qui signent un contrat d'engagement de trois ans renouvelable une fois. A l'issue d'une formation théorique (lycée professionnel et école de police) et pratique (stage en commissariat de police), les cadets sont encouragés à devenir adjoints de sécurité pour une période minimale de deux ans. En 2021, 10 cadets ont été formés.

La gendarmerie nationale déploie deux dispositifs en faveur des jeunes :

- Les cadets de la gendarmerie permettant aux volontaires de 16 à 18 ans de découvrir la gendarmerie, ses valeurs, ses missions, de développer un esprit citoyen aux travers de projets collectifs. 49 jeunes ont bénéficié de ce dispositif en 2021. Certains sont ensuite recrutés comme gendarme adjoint volontaires
- De plus, 86 élèves pairs ont été formés par la gendarmerie pour jouer un rôle de médiateur auprès de leurs camarades : il s'agit de les responsabiliser, tout en les faisant participer différemment à la vie de l'établissement scolaire. Cette qualité de pair doit les conduire à développer un sentiment d'appartenance, de reconnaissance ainsi que l'estime de soi.

HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE
Liberté
Égalité
Fraternité

JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

SOUTIEN A LA CULTURE
1,6
milliards FCFP

AIDE A LA PRESSE
55
millions FCFP

FINANCEMENT ANS
351 millions FCFP

CDEV + FEI
469
millions FCFP

Le soutien financier de l'Etat à la culture…

Dans le cadre de l'accompagnement de la politique culturelle de la Nouvelle-Calédonie, des Provinces et des communes, l'État mobilise la mission aux affaires culturelles (MAC) du haut-commissariat chargée de la programmation et de la gestion des crédits déconcentrés du ministère de la Culture. Des projets culturels sont par ailleurs financés via les contrats de développement et d'autres font l'objet de partenariats financiers dans le cadre d'une coopération culturelle dans les pays du Pacifique ou de projets nationaux.
En 2021, l'Etat a mobilisé plus de 1.6 milliards FCFP (contrats de développement, aide à la presse, subventions diverses) notamment pour les actions suivantes :

- Rénovation de la Bibliothèque Bernheim ;
- Construction d'un centre culturel à Canala ;
- Rénovation et l'agrandissement du Musée de la Nouvelle-Calédonie ;
- Rénovation du Centre culturel Tjibaou ;
- Opérations d'aménagement du mausolée d'Ataï
- Rénovation du site mémoriel de Tiendanite ;
- Réfection du monument aux Morts de Pouembout ;
- Rénovation de la librairie spécialisée en fonds océaniens « Calédo livres » ;
- Soutien au monde du spectacle dans le cadre du plan théâtre…

et au sport…

AGENCE NATIONALE DU SPORT

L'État intervient à travers les crédits de l'agence nationale du sport (ANS) pour soutenir les politiques du territoire au titre des volets :

- Equipement : 122 millions FCFP (réhabilitation du complexe sportif de la jeune Scène à Nouméa, réalisation d'un pump-track au parc Soury-Lavergne à La Foa, installation solaire pour le chauffage du centre aquatique de Magenta, acquisition d'un bateau spécifique à l'activité de plongée (AKAWAN), installation de l'éclairage solaire et d'équipements sportifs au terrain de football de Bopope et de Netchaot à Koné…)
- Fonctionnement : 229 millions FCFP (financement des emplois dans les clubs et ligues, fonds de solidarité, opérations aisance aquatique « j'apprends à nager », de lutte contre les violences sexuelles).

Par ailleurs, l'État a financé des opérations dans le domaine du sport via les contrats de développement (CDEV) et le fond exceptionnel d'investissement (FEI), pour un montant total de 469 millions FCFP en 2021 dont notamment :

- L'éclairage du stade de VOH ;
- Construction de la halle des sports à VAO ;
- Réhabilitation du complexe sportif des Erudits ;
- Aménagement du site de Fayaoué, etc…

Au total, l'Etat a consacré 820 millions FCFP pour soutenir les politiques sportives en 2021.